

Panissières, le 29 avril 2021

La Principale

Aux parents d'élèves



Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du premier ministre et du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, les modalités de la reprise des enseignements sont les suivantes :

A compter du lundi 3 mai 2021, les élèves du collège seront accueillis avec un fonctionnement hybride pour les niveaux de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, soit une présence fixée à 50 % de l'effectif de ces deux niveaux à l'échelle globale du collège. Les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> seront quant à eux accueillis tous au collège dès le lundi 3 mai.

L'organisation retenue est la suivante :

Dates	6 <sup>ème</sup> 5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
<b>3 au 7 mai</b>	Enseignement au collège	Enseignement à distance	Enseignement au collège
<b>10 au 12 mai</b>		Enseignement au collège	Enseignement à distance
<b>17 au 21 mai</b>		Enseignement à distance	Enseignement au collège
<b>25 au 28 mai</b>		Enseignement au collège	Enseignement à distance
<b>31 mai au 4 juin</b>		Enseignement à distance	Enseignement au collège
<b>7 au 11 juin</b>		Enseignement au collège	Enseignement à distance
<b>14 au 18 juin</b>		Enseignement à distance	Enseignement au collège
<b>21 au 25 juin</b>		Enseignement au collège	Enseignement à distance
<b>28 juin au 2 juillet</b>		Enseignement à distance	DNB
<b>5 au 6 juillet</b>		Enseignement au collège	Enseignement à distance

Cette organisation « hybride » permet de garantir, pour tous les élèves scolarisés, les apprentissages sur l'intégralité du temps scolaire dans des conditions sanitaires protectrices pour tous. Le protocole sanitaire reste applicable ainsi que le strict respect des mesures barrières.

Je rappelle le rôle essentiel des responsables légaux dans le retour de leurs enfants au sein de l'établissement. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant et à assurer le lavage des mains avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8 °C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Service Administration

Affaire suivie par  
Mme Guénat  
Téléphone  
04 77 28 60 33  
Télécopie  
04 77 28 75 87  
Courriel  
Ce.0420023x@ac-lyon.fr

4 Allée des Soupirs  
42360 PANISSIERES

**Bus :** Dès le lundi 3 mai, tous les bus scolaires circuleront.

**Pause méridienne :** Tous les élèves de 4èmes et de 3èmes déjeuneront par demi-classe. La prise des repas pour les 6èmes et 5èmes s'effectuera par groupe chaque fois que cela sera possible.

**Enseignement à distance :** Je rappelle aux familles que le travail à distance restera la base du travail pour l'ensemble des élèves dans un souci d'équité et que la présence en classe permettra d'alléger le travail à la maison et surtout d'être accompagné par un enseignant pour tout ce qui poserait questionnement aux élèves.

**Non respect du protocole :** Chaque élève devra respecter scrupuleusement le protocole sanitaire. En cas de manquement, l'élève sera rappelé à l'ordre une première fois et en cas de récurrence la famille sera avertie et devra se rendre au collège pour venir chercher son enfant.

### **Covid**

**Isolement d'un cas confirmé ou probable : 10 jours pleins quel que soit le variant** (à partir du début des symptômes ou du prélèvement positif si asymptomatique). **Reprise à J11** si 48h sans fièvre.

**Le retour en classe se fera dans le strict respect des gestes barrières pendant 7 jours**, distanciation y compris à la cantine (soit l'élève mange à 2 mètres de tout le monde, soit l'élève ne mange pas à la cantine), lavages des mains, etc. et **pas d'EPS** (puisqu'on y enlève le masque)

**Contact à risque d'un cas positif HORS foyer : Test antigénique à J0** (dès que possible), prévenir l'établissement si celui-ci est positif.

Si négatif **Test PCR à J7**. Si test négatif et absence de symptôme, **reprise à J8**. En l'absence de test **reprise à J 15** (évictions 14 jours pleins).

**Contact à risque d'un cas positif DANS le foyer ( parent ou fratrie) : Test antigénique à J0**( dès que possible) , prévenir l'établissement si celui-ci est positif . Si le test est négatif **test PCR à J 17**. Si celui-ci test négatif et absence de symptôme, **reprise à J18** (éviction 17 jours pleins **à partir du dernier cas positif du foyer**). En l'absence de test, **reprise à J 25** (évictions 24 jours pleins).

**Règlement cantine :** La facturation de la demi-pension pour le troisième trimestre sera allégée au regard du nombre de repas pris au sein du collège suite aux deux semaines de confinement sur le temps scolaire (avril) et la présence par alternance des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> dès le 3 mai.

Les factures seront envoyées dès la troisième semaine de mai. En cas d'absence d'élève pour cause COVID des régularisations auront lieu tout au long du mois de juin.

Pour toute question, le service intendance reste à votre écoute.

Au service d'une politique éducative bienveillante, je sais pouvoir compter sur votre implication et je vous en remercie.

Jocelyne Guénat

